

**3<sup>ème</sup> séance de négociation d'un nouvel accord relatif à  
l'intéressement au sein de France travail**

Cette séance a été une séquence de finalisation de l'accord de branche lors de laquelle ont été précisées les cibles pour les indicateurs ACO2, IND2 et ENT2, ainsi que celle pour le nouvel indicateur RSE.

Ces derniers sont fixés par le conseil d'administration du 29 mars 2024 dans le cadre du vote sur le projet de convention tripartite :

Indicateurs	Cible 2023	Cible 2024
Satisfaction des demandeurs d'emploi vis-à-vis de leur accompagnement (ACO2)	80%	83%
Satisfaction des demandeurs d'emploi à propos de l'information sur leurs droits à l'indemnisation (IND2)	72%	73%
Satisfaction des entreprises vis-à-vis des services de France Travail (ENT2)	82,5%	84%
Sensibilisation à la RSE	nouveau	60%
Présence en formation	nouveau	94%

### Précisions sur les deux nouveaux indicateurs

**Sensibilisation RSE** → il s'agit de suivre un des cinq modules suivants (c'est le taux de réalisation qui sera regardé) :

- Sensibilisation à la RSE
- Les essentiels de l'accessibilité
- Les 10 règles d'une conduite écoresponsable
- Promouvoir les métiers et secteurs de l'économie verte
- Prévenir le sexisme et les violences sexuelles

### **Présence en formation**

L'indicateur de Présence en formation est issu du tableau de bord formation où sont consolidées les données renseignées par les campus/établissements. Les résultats sont disponibles à la maille nationale et régionale.

Les cinq indicateurs ainsi constitués seront pondérés et pèseront chacun pour 1/5.

### Indice de présence

La DG change de position sur les absences retenues pour calculer l'indice de présence. Jusqu'à présent les absences comptabilisées dans l'indice de présence étaient celles ouvrant droit à congés payés, donc celles assimilées à du *temps de travail effectif*.

Pour cette édition de l'accord intéressement, la DG souhaite se baser désormais sur le *temps de présence* qui est une notion différente relative à *la durée pendant laquelle un employé est présent sur son lieu de travail*.

Prochaine séance pour relecture : le 16 avril 2024



La délégation FO : Ghislain BONNICHON, Gérald LESTOQUOY, Natalia JOURDIN

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : [syndicat.fo@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.fo@pole-emploi.fr)

**Rejoignez-nous !**

**Adhèresz**

